

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	JEMMAPES_RICHERAND	Numéro	00025146U57-20
Adresse du site	21, rue Jean Poulmarch	Hauteur	R+5 (17,82m)
Bailleur de l'immeuble	ELOGIE - SIEMP	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Ajout des fréquences 800MHz pour la 4G et 700/3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2015
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	04/12/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	04/01/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la toiture de l'immeuble situé au 21 rue Jean Poulmarch dans le 10 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes à faisceau fixe un site existant 3G/4G (fréquences d'émission 1800/2100/2600MHz) par 3 antennes multi technologies (faisceau fixe et orientables) émettant sur ces mêmes fréquences avec ajout du 800MHz pour la 4G et du 700/3500MHz pour la 5G, orientées vers les azimuts 60°, 180° et 300°		
Distance des ouvrants	Skydome à 3,5m Fenêtres de 4m à 10m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 60° : R+7
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 60° < 5V/m ; 180° < 5V/m ; 300° < 5V/m 5G : 60° < 2V/m ; 180° < 2V/m ; 300° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	22,40m pour tous les faisceaux		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	La nouvelle antenne sera installée en lieu et place de l'antenne existante
Zone technique	Les modules radios seront positionnés à proximité sur une structure avec bardage. Aucune modification n'est prévue au niveau du local technique situé en sous-sol

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

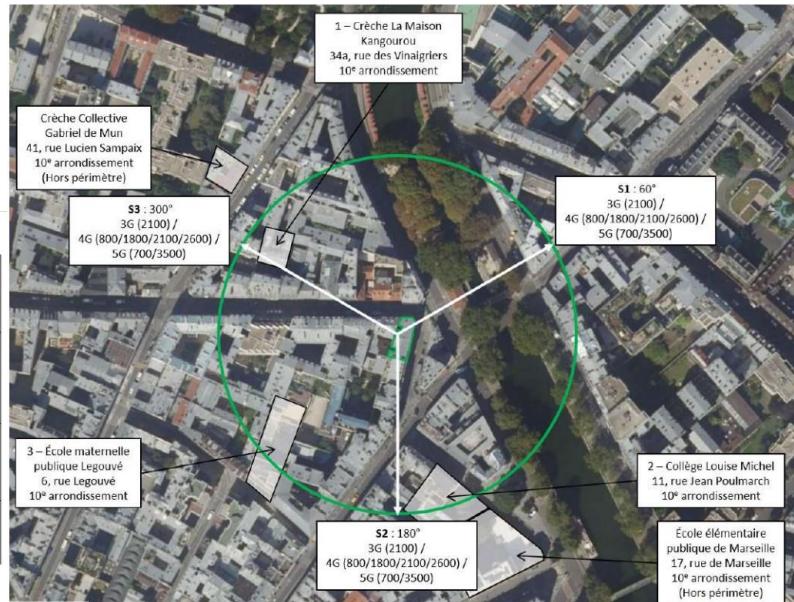
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		<input type="checkbox"/>
		Défavorable
		<input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

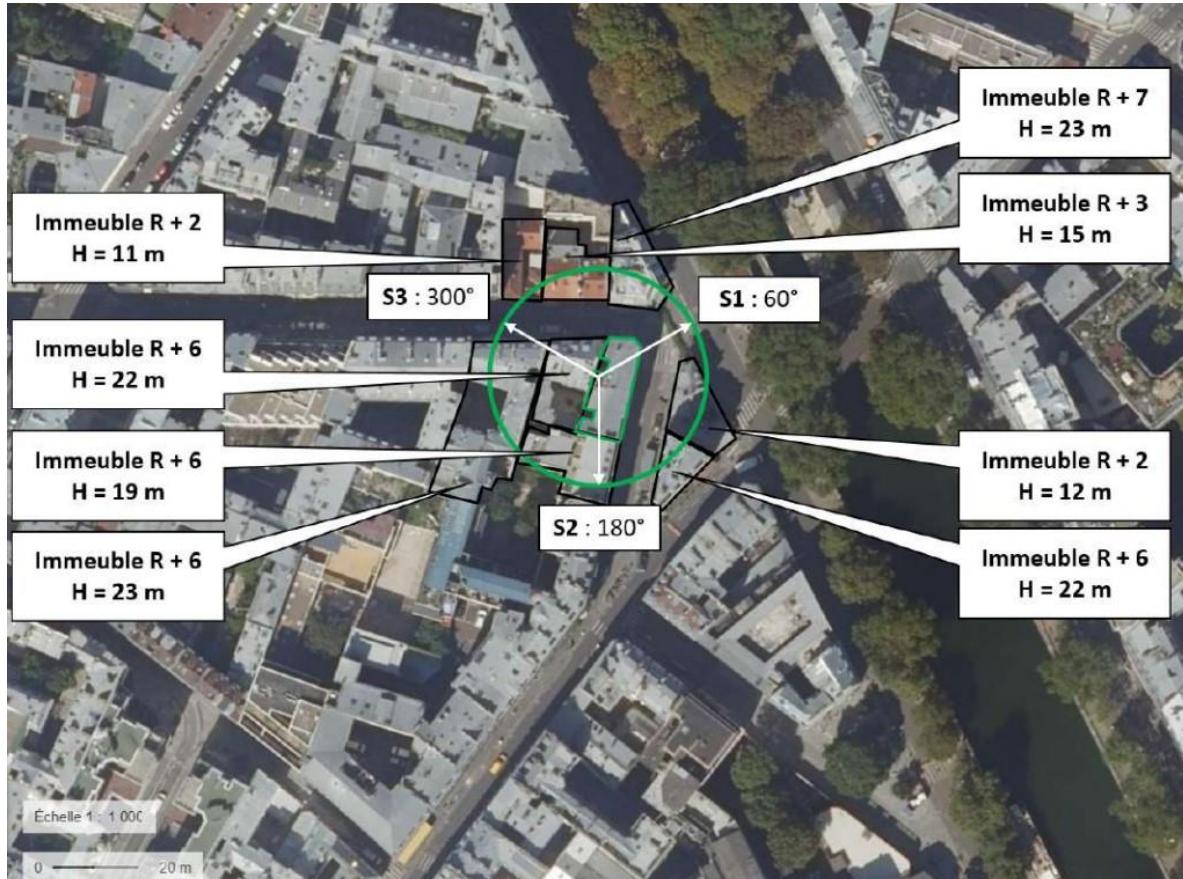
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
CRÈCHE LA MAISON KANGOUROU ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	34 A RUE DES VINAIGRIERS, 75010 PARIS 10 ^e ARRONDISSEMENT	16	Oui	73.00	2.90
COLLEGE LOUISE MICHEL ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	11 RUE JEAN POULMARCH, 75010 PARIS 10 ^e ARRONDISSEMENT	22	Non	84.00	2.50
ECOLE MATERNELLE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	6 RUE LEGOUVE, 75010 PARIS 10 ^e ARRONDISSEMENT	18	Non	74.00	2.10

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 60, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 180, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 180, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brune
Entre 5 et 6 V/m :	Rose
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Jaune
Entre 2 et 3 V/m :	Vert
Entre 1 et 2 V/m :	Bleu
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux_orientables :

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	19.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 180°



Azimut 300°

